46e Année - N° 3353. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 3 Février 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

TROISIEME DEBAT A LA CHAMBRE SUR

Le Scandale de Bayonne
La Commission d'Enquête
Démission du Cabinet

La semaine qui vient de prendre fin avec la démission collective du Cabinet Camille Chautemps n'aura pas été moins que sa devancière fertile en incidents et en débats tumultueux.

Le scandale de Bayonne a été, pour la troisième fois, évoqué devant la Chambre. Alors que, la veille, le président du Conseil avait fait connaitre les sanctions par lui prises, en conséquence de l'enquête administrative menée au Ministère de l'Intérieur, M. Philippe Henriot, mardi, réclama le renvoi à la Commission du chapitre premier du budget des services pénitentiaires. Artifice de procédure, car le député girondin qui, d'ailleurs, attachait à sa demande la signification de la méfiance à l'égard du Cabinet, non seulement remit en cause, au milieu d'un tumulte inouï, l'affaire Stavisky, mais encore prit le Garde des Sceaux à partie au sujet d'une ancienne affaire, l'affaire Sacazan.

Ce fut, pour le président du Conseil, l'occasion d'un discours qui, par la force, la clarté, l'élévation de la pensée, ne le céda en rien à ceux qu'il avait précédemment prononcés. Avec un extrême souci d'objectivité, il remit chaque chose au point. Quant à lui — il y insista — il avait tenu ses engagements en assurant la liberté de la Justice, en faisant son projet sur la réorganisation de la police.

Camille Chautemps dénonça les attaques dont le Gouvernement était chaque jour l'objet de la part « d'hommes qui obéissent moins à des préoccupations de justice qu'à des préoccupations politiques. » Il exhorta la majorité à répondre à ces attaques en manifestant « son énergie et sa discipline. »

Cet appel fut entendu : le Gouvernement obtint, par 367 voix contre 201, la confiance de l'Assemblée.

* * *

En avait-on fini avec le scandale de Bayonne ? Point !... Les droites, battues en séance publique, s'efforcèrent à brouiller les cartes » au sein de la Commission du règlement.

Mais, là encore, l'autorité du président du Conseil eut son plein effet. Des quatre propositions dont la Commission du règlement était saisie : proposition Ybarnégaray, pour une commission parlementaire d'enquête de 44 membres ; proposition Mallarmé, pour une commission parlementaire de 22 membres ; proposition néo-socialiste, pour l'institution d'une sorte de « Conseil de l'Ordre » ; proposition S. F. I. O., pour la création d'une Commission parlementaire et extra-parlementaire, Camille Chautemps retint le principe de la dernière, parce qu'elle était celle qui se rapprochait le plus de la conception d'un « jury d'honneur de la nation » qui était la sienne.

La Commission se rendit à l'unanimité à ses raisons et proposa la création d'une commission composée de 4 sénateurs, 8 députés, 1 conseiller à la Cour de Cassation et un conseiller à la Cour des Comptes. Il s'agissait « d'instruire sur toutes les responsabilités d'ordre administratif et politique encourus depuis les origines des affaires Stavisky. »

Le président du Conseil qui avait accepté ce texte devait le convertir en projet de loi, le déposer et le soutenir à la Chambre.

* * *

La journée de vendredi fut une des plus pénibles que l'on ait connues, de longtemps, au Palais-Bourbon. Les bruits les plus extravagants et aussi les plus divers comme les plus contradictoires ne cessèrent de circuler, du matin au soir.

A la fin de la séance publique, M. Raynaldy annonça, dans les couloirs intérieurs de la Chambre, son intention de démissionner, intention qu'il confirma un peu plus tard, en déclarant qu'attaqué, il « avait besoin de toute sa liberté pour se défendre. »

Samedi matin, M. Raynaldy remit sa démission à Camille Chautemps. Ce dernier réunit alors un Conseil de Cabinet au cours duquel la démission collective du Ministère fut décidée.

Cette démission eut lieu au milieu de l'après-midi et le président de la République commença immédiatement ses consultations, Camille Chautemps ayant, en dépit des chaleureuses et pressantes instances du chef de l'Etat, décliné l'offre de demeurer au pouvoir.

Les consultations présidentielles se sont poursuivies pendant toute la journée de dimanche. Dans la soirée, le chef de l'Etat conféra, par téléphone, avec M. Gaston Doumergue, ancien président de la République, et lui offrit de former le nouveau Cabinet. M. Gaston Doumergue déclina cette offre en raison de son âge qui ne lui permettait plus d'assurer les charges du pouvoir.

Lundi matin, après avoir vainement pressenti MM. Jeanneney et Fernand Bouisson, M. Albert Lebrun fit appeler Edouard Daladier. Le Ministère de la Guerre donna, dès l'abord, une acceptation de principe, puis, après avoir consulté diverses personnalités au cours de l'après-midi, apporta son acceptation définitive à l'Elysée.

« Mon intention, déclara M. Daladier aux journalistes, est de constituer un gouvernement d'hommes énergiques et respectés qui rétablissent l'autorité de l'Etat et une confiance inébranlable dans les destinées de la République. »

Les bien-lotis de la loterie

J'ai gagné... Ça y est... C'est fou... J'en suis toquée !...

Et Geo ne voulait même pas brancher la T. S. F. hier soir... Il est allé se coucher en me disant : « Tu m'embêtes avec ta loterie ; on va encore s'endormir à minuit, et demain, j'arriverai en retard au bureau. »

Moi, j'ai tenu bon, mais quand les petits lots ont été tirés je me suis sentie faiblir et j'ai pensé : « Geo avait raison... il n'arrivera pas au bureau cinq minutes plus tôt, mais enfin, il aura dormi. » Et puis voilà que tout à coup la nouvelle a éclatée à mes oreilles... Paf... Je me suis précipitée dans la chambre : « Geo, nous avons gagné un million. »

Naturellement, il m'a répondu : « Tu es folle... Si c'est une blague, je la trouve mauvaise », mais il s'est levé comme si je lui avait annoncé les pompiers. « Je te jure... Geo... Je te jure... que j'ai bien entendu... C'est bien notre numéro, j'en suis sûre. »

A la fin, il est descendu chez le bistrot du coin pour téléphoner, et puis il est remonté comme un fou.

« C'est vrai, m'a-t-il crié, c'est vrai. Dès demain, je fiche ma démission au sous-chef. » On s'est mis à danser, on s'est embrassé, j'ai réveillé les deux serins et j'ai donné à Fox la moitié du camembert.

« Geo, je ne peux plus dormir... Ecoute, je m'habille, tu mets ton smoking, et nous allons sabler le champagne dans une boite de nuit épatante. »

Ma proposition l'a calmé d'un seul coup.

« Et si on rencontre des gens ?

— On leur racontera... Et puis ils devineront bien. Nous avons un peu l'air dingo, tu sais.

— Le raconter ?... Je te défends bien de le raconter...

— Comment ?

— Bien sûr. Tu as donc envie de recevoir chaque matin 10 kilos de lettres dont chacune te demanderait de l'argent ?

— Oh !

— Bien sûr... et je te connais... Tu passerais ta vie à envoyer des mandats, si bien qu'à la fin c'est nous qui serions sur la paille... Et puis, les journalistes...

— Oh ! quel bonheur... On va nous photographier : je mettrai ma robe bleu-marine et mon joli petit chapeau neuf... Et puis on publiera des « interviews ». On dira de moi : « C'est une charmante et toute jeune femme » car je serai très aimable, tu sais... Est-ce qu'il reste du porto ?

— Continue... et tante Amélie nous retranchera de son testament, sous prétexte que nous n'avons besoin de rien.

— Qu'est-ce que ça fait ?

— Comment ? C'est ce crétin de Michel qui aura tout ? Enfin, réfléchis... Si nous perdons les 150.000 francs de la tante, nous n'aurons plus gagné à la loterie que...

— Geo, tu me dégoutes... Tu me permets bien tout de même de télégraphier la nouvelle à maman ? Oh... en lui faisant promettre de se taire ?

— Et la postière le dira à la bouchère... et la bouchère au grainetier et le pays tout entier viendra nous chercher au train dimanche, avec la fanfare...

— Mais voyons... si personne ne sait que nous avons gagné cet argent, où est le plaisir ? »

JACQUELINE.

(*Les Lectures pour Tous.*)

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

Saint-Auban bat Sisteron-Vélo A par 4 à 2

Comme nous l'avions annoncé, notre équipe A s'est rendue dimanche à Saint-Auban pour y rencontrer le Onze local en match de championnat.

A 2 h. 10, le coup d'envoi est donné par le S.V. qui amorce aussitôt une jolie descente que l'ailier droit fait échouer en six mètres.

Une bise gênante souffle et handicape la bonne marche du jeu. Les passes sont manquées, la balle ne peut se controler que difficilement. Nouvelle descente des notres. Néné fait un superbe centre que le vent dévie en 6 mètres. C'est au tour des locaux à menacer nos buts que Lieutier dégage. Le jeu reste un moment stationnaire. La balle est constamment en touche.

St-Auban amorce une belle montée Sur un ras-terre bien botté, Marey plonge, mais ne peut empêcher la balle de prendre contact avec ses filets.

C'est le 1er but de la partie que salue une salve d'applaudissements.

Les notres se reprennent. Sur dégagement de Marey, qui vient de faire un joli bloquage, Thélène s'empare de la balle qu'il lance en longue passe à Néné. Celui-ci intercepte fonce seul et après un bel exploit personnel, égalise d'un bolide en coin.

Bien que les applaudissements fassent défaut, le coup n'en reste pas moins élogieux.

Et la partie continue...

Une mêlée se produit devant nos buts... C'est Rolland J. qui dégage.

Les locaux font encore quelques échappées qui restent stériles. Sur descente des notres, l'arrière adverse dégage en « chandelle » et le vent renvoie la balle dans ses propres filets sans que le gardien ait pu intervenir. C'est une aubaine pour le S.V. dont le capitaine remercie ironiquement l'auteur de cette malchanceuse manœuvre.

La mi-temps intervient sur ce score.

Après les citrons, nous assistons à un spectacle qui ressemble à tout sauf à une partie de foot-ball ! Un vent épouventable souffle maintenant ! Il ne faut plus songer à pratiquer du joli jeu ! Nous sommes lourdement handicapés. Nos joueurs ne peuvent repousser la balle contre le vent qui la renvoie toujours, et sont acculés contre leurs poteaux. La partie se transforme en demi-jeu qui durera tout le 2e half. Les arrières adverses ont dépassés le centre.

Pendant 40 minutes, nos buts sont une véritable cible que l'on bombarde sans repos.

Il aurait fallu voir avec quelle énergie, quelle agileté et quelle ardeur notre keeper se démenait dans sa cage ! Si la galerie n'eut été si chauvine, elle n'eut certes pas ménagé des applaudissements mérités. Pour comble de malheur, voilà Lieutier qui cause un pénalty sur une main ! Le shoot est ras-terre et puissant, mais sur une détente surprenante, Marey bloque sur la ligne de buts, laissant tout le monde dans une légitime admiration... Mais il était dit que nous devions perdre ! En effet, voici que Lieutier est cause de nouveau de la même sanction... Mais, cette fois, Marey est battu de justesse, la balle ayant ricoché sur un des poteaux verticaux...

Le score est donc de 2 buts à 2, et il reste 10 minutes à jouer.

Serai-ce le match nul ?

Hélas ! pouvait-on l'espérer, alors que la balle ne quittait pas nos 18 mètres ? 11 « corner » ont été tirés contre nous.... Le onzième devait se transformer en un but imparable marqué à bout portant de la tête...

Encore 3 minutes.

Marey dégage, mais le vent renvoie la balle et avant que notre portier se soit ressaisit, la sphère touche pour le 4e fois nos filets sur un ras-terre botté à l'improviste.

La balle était à peine remise en jeu que retentissait le coup de sifflet final !

Nous avons perdu ! Les buts ont été marqués, mais c'est 10 au minimum que nous en aurions enregistré sans notre brillant keeper.

Bravo Marey ! Votre partie de dimanche fut la plus belle de la saison et ce n'est pas peu dire. Nous vous félicitons bien vivement.

Notre défensive a fait ce qu'elle a pu. Lieutier, malgré ses deux graves fautes, s'est bien défendu. Les demis ont été surpris par le choc. Quant aux avants, ils n'ont rien pu faire contre le terrible mistral qui soufflait. L'équipe, cependant, demande à être modifiée.

Mais tout n'est pas perdu ! et nos vaillants équipiers ne vont pas se laisser décourager par une défaite.

Ils nous le prouveront dimanche contre le Racing en faisant triompher nos couleurs.

Nous félicitons vivement l'arbitre de Saint-Auban pour sa maitrise et son impartialité.

* * *

Lycée de Digne et Sisteron-Vélo B font match nul 3 à 3

Un nombreux public a assisté à ce match amical qui mettait aux prises l'excellente équipe 1re du Lycée de Digne avec celle du Sisteron-Vélo B.

Malgré l'état du terrain qui avait rendu la balle lourde et glissante, les deux équipes firent de leur mieux.

La première mi-temps fut à l'honneur des locaux qui menaient par 1 but à 0.

A la reprise Digne égalise par un mauvais bloquage de notre goal.

Par la suite, tour à tour, les deux équipes marquent un nouveau but et la fin est sifflée sur ce score.

Sisteron aurait pu mieux faire, surtout dans la ligne d'avants où il manque de la précision. L'arrière Blanc a évité un score plus lourd à son club.

A Digne, le gardien de but a été très apaplaudi par ses magnifiques arrêts.

* * *

La fête annuelle de cette si intéressante société aura lieu demain, 4 février.

L'après-midi sera un vrai régal pour les amateurs du ballon rond.

En effet, outre la rencontre qui mettra aux prises le vaillant Racing-Club de Forcalquier et l'équipe A du Sisteron-Vélo en un match de Championnat, les dirigeants de la société se préoccupent de fournir à l'équipe B l'occasion d'affirmer sa valeur contre un club voisin possédant un brillant palmarès.

Une table bien garnie réunira autour d'elle tous les membres actifs et honoraires de la société et leurs

© VILLE DE SISTERON

amis. Disons seulement que c'est l'Hôtel du Cours qui les recevra. Il n'est pas besoin d'autre référence pour avoir la certitude que rien ne laissera à désirer.

Nous sommes certains que les Dames et les Jeunes Filles viendront nombreuses et que leur présence, parmi nous, rehaussera d'un éclat tout particulier l'attrait de ces agapes.

Un bal terminera la fête.

C'est dans la Salle des Variétés, que M. Andrieux met obligeamment à la disposition de la Société, qu'il sera donné.

* * *

Les jeunes gens faisant partie du contigent incorporable en Octobre 1934 ou en Avril 1935 et qui désirent obtenir le *Brevet d'Aptitude Physique, le Brevet de Préparation Elémentaire au Service Militaire ou le Brevet de préparation militaire supérieure* sont invités de se faire inscrire d'urgence au siège de la société, Café National, rue de Provence ou chez le Président, M. Gaillard, receveur des P. T. T.

Il est rappelé que les jeunes gens ayant obtenu aux examens du *Brevet de préparation militaire supérieure* un nombre de points au moins égal à celui fixé par le Ministre, ainsi qu'une certaine proportion de jeunes gens titulaires du *Brevet de Préparation élémentaire au service militaire* peuvent être admis, lors de l'incorporation, dans des pelotons d'élèves-sous-officiers de réserve. Après examen passé au bout de cinq mois de service, ils peuvent être nommés sergents de réserve et effectuer à ce titre leur sept derniers mois de service actif.

Les jeunes gens titulaires du *Brevet d'aptitude physique* bénéficient d'une permission *exceptionnelle de 6 jours*. Ceux titulaires du *Brevet de préparation élémentaire au service militaire* et du *Brevet de préparation militaire supérieure*, d'une permission *exceptionnelle de 8 jours*.

L'inscription dans un centre ou dans une société de Préparation militaire permet de demander et d'obtenir un *sursis d'incorporation*. Tout candidat au sursis doit justifier de son inscription.

Les titulaires du B. P. E. S. M. ou du B. P. M. S. peuvent, dans la proportion fixée chaque année par le Ministre de la Guerre, être autorisés à contracter un engagement par devancement d'appel.

AU RALLYE DE MONACO

— LA —

SPIDOLEINE

REMPORTE

La Coupe des Dames

ET LA DEUXIEME PLACE

DU

Classement Général

Première épreuve de tourisme de l'année, mais aussi la plus difficile, le Rallye de Monaco est, pour la « SPIDOLEINE » l'occasion d'un beau succès. Sept équipes terminant sans pénalisation avec cette huile.

Mlles HUSTINGS-Des FOREST, sur Peugeot, enlèvent brillamment la Coupe des Dames ; Mmes MAREUSE et LEBLANC obtenant les troisième et quatrième places ; MM. CHAUVIERRE et LANCIANO, sur Chenard, se classent seconds du Classement Général, à moins d'un point du gagnant.

Tous avaient pris la précaution de mélanger à l'essence, le superlubrifiant

- SPIDO Z -

et utilisaient, d'autre part, la

- SPIDOLEINE NIVA -

huile d'hiver qui leur a permis d'affronter dans d'excellentes conditions les températures les plus rigoureuses.

Mlle R. Menu

Maison du Crédit Lyonnais

Rue Droite — SISTERON

Se charge de tout travail de blanchissage et repassage.

— *Spécialité de Vêtements* —

La fête de l'Alpine à Aix

Dimanche les bas-alpins d'Aix se sont réunis en un banquet amical de 100 couverts chez l'oste, hôtel Bourdier, un bon gavot de Banon. A la table d'honneur MM. Cauvin, président, professeur honoraire au Lycée Gassendi ; Sauvaire, sous-préfet ; Daudet, délégué de la municipalité ; Marcel Provence, président d'honneur de l'Alpine ; Magnan, président de la mutualité Etoile des Alpes ; Comte, des ponts et chaussées ; Juvenal, avocat à la Cour ; Chabre, receveur honoraire des P. T. T. ; Michotey ; Capety ; Guisiano ; Michel ; le félibre Antonin de l'Escale ; le félibre Maurel ; M. Auguste Silve de Barcelonnette et sa famille, etc...

On dégustait les chachas des Alpes et la bombe de Sélonane. Au dessert, M. Cauvin fit le tableau de la société si vivante, salua les invités et célébra la fraternité alpine.

M. Daudet, assura les alpins de la bienveillance amicale de la municipalité. M. Marcel Provence recommanda au club aixois des sports d'hiver la plus Haute Provence : « Allez vers Allos où chaque dimanche c'est la fête de l'Alpe, vers Barcelonnette où Ch. Aubert fait des merveilles, vers le col des Maures, près de qui l'auberge de Couloubroux prend des airs de palace rural et bientôt vers Seyne qui se veut équiper aussi ».

M. Sauvaire, sous-préfet, égrena des souvenirs du temps qu'il administrait les beaux arrondissements de Barcelonnette et Sisteron.

En termes poétiques, il chanta même les beautés du lac du Lauzet. Puis ce fut un brillant concert et le bal. Bonne fête de l'amitié et de la concorde dans cette vieille capitale de la Provence où les gavots ont une place brillante dans tous les domaines, vie économique, vie intellectuelle.

Caisse départementale de réassurance-bétail des Basses-Alpes

L'assemblée générale annuelle de cet important groupement s'est tenue à Digne le samedi 13 janvier dans les locaux de l'Office agricole, sous la présidence de M. Autran Ernest.

Vingt-huit sociétés sur trente-deux étaient présentes ou représentées.

Au 31 décembre 1933, la situation de la Caisse départementale de réassurance était le suivante :

Nombre de Caisses locales affiliées, 32 ; capitaux assurés : bovidés, 121.400 fr. ; équidés, 2.873.750 fr. ; cotisations encaissées, 56.418 fr. 77 ; montant des sinistres survenus en 1933, 90.600 fr. ; pertes nettes, 82.200 fr. ; indemnités allouées (dont le quart à la charge des locales), 65.760 fr. ; montant du fonds de réserve, 295.392 fr. 40 ; au 31 décembre 1932, il était de 271.556 f. 59 ; il a donc été augmenté de 23.885 francs 81.

Les primes d'assurance à payer annuellement, sont les suivantes : 3 o/o pour les bovidés ; 2,50 o/o pour les équidés.

Il n'est perçu aucun supplément pour frais accessoires de gestion, établissement de polices, droits de timbre et d'enregistrement.

En cas de sinistre, l'assuré reçoit une indemnité égale aux huit-dizièmes de la perte nette qu'il a subie.

Il existe des mutuelles locales d'assurance contre la mortalité du bétail dans les localités suivantes :

Annot, Riez, Mallemoisson, Digne, Peyol, Méolans, Thorame-Haute-Fours, Jausiers, Oraison, Manosque, Enriez, Saint-Pont-sur-Ubaye, Entrevaux, Le Brusquet, La Bréole, Gréoux-les-Bains, Moriez, Marcoux, Braux, Valavoire, Saint-Andre, Bras d'Asse, Reillannae, Céreste, Puimoisson, Brunet, Saint-Jurs, Méailles, Tartonne, Valensole, Vergons, Thorame-Basse, Lambruisse, Esparron-du-Verdon.

Les agriculteurs désireux de s'assurer peuvent s'adresser aux secrétaires-trésoriers de ces mutuelles, qui leur indiqueront les formalités à remplir.

Quant à ceux dont les communes sont dépourvues de mutuelle locale, ils peuvent se grouper en vue de créer cet organisme ; le directeur des services agricoles se tient à leur disposition pour leur donner toutes indications utiles.

QUESTIONS DU JOUR

Désarmement et Grande Bretagne

Quelle est en réalité l'attitude britannique devant la question du desarmement, aujourd'hui plus que jamais d'actualité ?

Il est question que le Gouvernement anglais avait élaboré une nouvelle version de son projet de convention sur le désarmement. Or, d'après les journaux londoniens, cela n'est pas confirmé. Il est nécessaire en effet, d'attendre les déclarations du Ministre Simon.

Il parait que les seules questions qui méritent confirmation sont l'étude des points sur lesquels, d'après Londres, l'accord pourrait se faire.

Ce que nous pouvons assurer sans crainte de démenti, c'est que Londres parait très désireuse d'assumer la responsabilité d'un nouveau projet sur le désarmement.

Donc, pour connaitre si la médiation anglaise est vraiment décidée dans les pourparlers franco-allemands, il est indispensable d'attendre les déclarations que ne va pas tarder de faire Sir John Simon ; et, probablement, quand cet article paraitra nous saurons à quoi nous en tenir.

Le Conseil des Ministres Britannique procèderait aussi la semaine prochaine à la rédaction d'une série de suggestions en vue d'un accord franco-allemand.

La situation entre Vienne et Berlin par contre, est toujours très tendue et nous ne pouvons pas encore prévoir les conséquences possibles.

Ce qui est certain, c'est que l'Allemagne devra changer de tactique. L'appui de l'Italie lui fait défaut.

En effet, les démarches anglo-franco-italiennes à Berlin en faveur de la question autrichienne sont là pour faire réfléchir l'Allemagne sur son désir d'un possible coup de main en Autriche.

Les journaux allemands s'évertuent à faire de la polémique avec leurs anciens amis les italiens.

Ces derniers posent les questions suivantes à la presse hitlérienne :

« De quelle façon l'Allemagne conçoit-elle la liberté et l'indépendance de la république autrichienne?

« Est-elle disposée à l'accepter et à la respecter dans son intégrité, ainsi, comme nous l'entendons ? »

Voilà les questions qui passionnent les Etats Européens.

En revenant sur mes derniers articles j'insiste que l'avenir de la Paix ne se trouve pas dans la bonne volonté de la France ni dans les bonnes dispositions de Berlin. La Paix se trouve dans les mains de l'Angleterre.

C'est étrange, mais c'est ainsi !

Joé HOLZNER.

PORTRAIT !

La Bochie entière l'encense
Et l'acclame dès qu'il paraît
On assure « Il aime la France...
Même au point qu'il en mangerait.

Lui, répète avec insistance :
« Je suis méconnu des Français,
« Mon seul désir, mon espérance,
« Est de les tenir embrassés ».

Pour affirmer qu'il est sincère
En attendant qu'on la lui serre
Il élève une main en l'air

Mais une seule ;... car de l'autre
En douce, il va, le bon apôtre
Tâter sa poche-revolver !

. . . . . .

Ah ! quel brave homme, cet Hitler !

André TERRAT.

On demande

Une famille de trois personnes pouvant travailler comme granger ou à mi-fruit, pour ferme près Sisteron. Libre de suite.

S'adresser à M. BEC, chaussures à Sisteron.

A propos des Fêtes Provençales de Digne

En Septembre prochain, à l'occasion du Congrès des Félibres de Provence, d'intéressantes manifestations auront lieu à Digne.

Sur l'initiative de la *Société Scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, un comité se forme.

Avec Monsieur le Maire de Digne, Monsieur le Président de Courtois en assume la Présidence d'honneur. Tous les bas-alpins applaudirent à ce choix et le Félibrige l'a accueilli avec une chaleureuse sympathie.

D'ailleurs, jamais honneur ne fut plus mérité, félibre ardent, Monsieur de Courtois ne se contente pas d'aimer notre langue, il sait la manier avec éloquence.

Jadis, dans un discours de distribution des prix aux élèves du Lycée de Digne, il sut exalter notre pays gavot en des périodes d'un lyrisme ailé.

Nous savons qu'il fit une profonde impression à Barcelone où il prit à plusieurs reprises la parole en Provençal, cette langue en qui les catalans voient, et en qui nous voyons tous, le signe le plus puissant du « peuple du Midi ».

Dernièrement, les provençaux de Paris fêtaient le Sénateur alpin ; nous ne saurions mieux terminer ces lignes que par le son et, composé pour la circonstance par le majoral Loubet, un des meilleurs parmi les poètes provençaux de l'heure :

Lou plan di Bassis Aup es la rafo en oustrado
Ounte dou Prouvençau raço s'endrudis.
Er'aco la Gavoutino a dins son cantadis
Lou masclun de la lengo e sa frescour astrado.

A leu fa de nuda sa blodo de cadis
En raubo de palais, car ten dins sa courado
La fièrta de soun brès e garrado, e granado,
L'amo di Bas Appin en gràci s'espandis.

Tu, Pèire de Courtois, es pas de mal à vèire,
Miraies de Banoun lou renoum e l'ardour
Coumo de Sisteroun, Pau Areno es la flour.

Aubourant lou drépèu, fein déu rèi en Pèire
Siès lou bèu chivalié *courtés* e prouvençau
Qu'afourtis soun credo : Zou ! Pus Aut que lis Aup !

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Secours Mutuels. — *Convocation.* — Les membres du Conseil d'Administration de la Société de Secours Mutuels hommes sont convoqués par le présent avis à assister à la réunion qui aura lieu demain, dimanche, à 4 heures précises, dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie.

Questions diverses.

Le Secrétaire :
P. LIEUTIER.

Fête du Sisteron-Vélo. — Demain dimanche, notre société sportive sera en liesse ; elle célèbrera avec éclat sa fête annuelle.

A 20 heures, un grand banquet aura lieu à l'Hôtel du Cours, chez le vatel Michel qui, à cette occasion se surpassera pour composer un menu aussi délicat que varié.

A 21 h. 30 aura lieu, dans la grande salle des Variétés, un grand bal.

Nous souhaitons aux joyeux membres de cette excellente société sportive une bonne soirée de chants et d'amusements.

Loterie Nationale. — Comme à la première tranche et aux suivantes, la cinquième tirée mardi dernier n'a point favorisée les souscripteurs sisteronnais ; sauf quelques petits lots de 200 francs, aucun lot important n'est à signaler et n'est sorti.

C'est la guigne qui continue pour Sisteron.

Mentionnons cependant, que l'esprit de régionalisme ne perd jamais ses droits.

A la suite de tirage de la 5e tranche, dans la salle du Trocadéro, les originaires de la Provence qui, parait-il, étaient nombreux ce soir-là, demandèrent à la Musique de la Garde Républicaine de jouer une audition de *l'Arlésienne*. Faisant droit à la demande des provençaux, cette phalange d'artistes attaqua immédiatement la farandole qui souleva d'unanimes bravos.

Les personnes qui étaient au bout du fil de la T. S. F. eurent la satisfaction d'entendre l'exécution irréprochable d'une audition qui régalait les oreilles et faisait vibrer les sentiments provençaux toujours sensibles à l'art musical.

Croix Rouge Française. — Consultation de nourrissons aujourd'hui, samedi 3 février, à 10 heures.

Consultation ouverte à tous sans distinction aucune.

Prière d'amener les enfants dès l'ouverture.

Exposition. — C'est avec plaisir que nous signalons à l'attention des gens de gout, l'exposition de peintures de notre compatriote Louis Javel.

Ce jeune homme expose, en effet, dans les vitrines de la Librairie Lieutier, rue Droite, des études de marine qu'il a rapportées de son séjour à Marseille.

Ce jeune artiste qui manie aussi bien le burin pour la sculpture que le pinceau pour la peinture, mérite d'être encouragé et se tient à la disposition des personnes qui s'intéressent à son travail.

La Chandeleur. — Vendredi il n'a pas fait une belle journée puisque le soleil a été très timide et n'a pas paru. Dans ses conditions, le loup n'a pas sorti et si le proverbe est juste, il fera de belles journées pendant une période de 40 jours. Ce sera un dédomagement à la période de froid de ce dernier mois.

Le prix de la Farine. — *Arrêté Préfectoral.* — Le Préfet du département des Basses-Alpes, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 31 août 1924 règlant les conditions de la fixation du prix des produits de la mouture du blé ;

Vu le décret du 25 mars 1933 ;

Vu la loi du 10 juillet 1933, les décrets du 13 juillet 1933 et du 6 septembre 1933 ;

Après l'avis émis par la Commission consultative du Département dans sa réunion du 20 janvier 1933;

ARRETE :

Article 1er — A dater de ce jour, le prix minimum normal dans les Basses-Alpes, des farines panificables est de 180 francs les cent kilos rendus chambre boulangerie, dans un rayon de 25 kilomètres.

Article 2 — Tout vendeur de farine ou de son est tenu d'afficher en un endroit apparent, *en caractères très apparents* le prix fixé ci-dessus.

Article 3 — MM. les Sous-Préfets, Maires, Commandant de Gendarmerie, Directeur des Contributions Indirectes, Commissaires de Police, Agents de la Répression des Fraudes sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet : AMADE.

Association des Commerçants. — Messieurs les Commerçants sont informés que la liste de souscription du Vade-Mecum rédigé par M. J. A. Coulanges, expert comptable et fiscal sera close incessament.

Les retardataires désireux de souscrire sont invités à le faire d'urgence.

© VILLE DE SISTERON

Canal Saint-Tropez. — Les coarrosants du Canal Saint-Tropez sont invités à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu à la mairie dimanche prochain 4 février à deux heures du soir pour Compte-rendu de gestion et renouvellement de la Commission Syndicale.

Séance Récréative. — Le patronage des petites filles de Ste-Germaine offrira à ses membres honoraires deux séances récréatives.

La 1re aura lieu samedi soir, 3 Février, à 8 heures 45 ; la 2me en matinée, dimanche à 3 heures, dans la salle des Scouts, rue de la Mission.

Les membres honoraires se ont admis gratuitement sur la présentation de leur carte.

On peut retenir ses places chez Mlle Colomb, (Galeries Sisteronnaises).

Le Timbre Antituberculeux. — La campagne de vente du timbre antituberculeux « Jeux et Santé » ayant été close le 5 Janvier, le Comité d'Hygiène sociale invite tous les organismes chargés de la vente à faire parvenir au plus tôt les recettes au Trésorier du Comité au moyen du Compte Chèque Postal 249-52 Marseille.

Les timbres invendus doivent être renvoyés au Secrétariat du Comité, à la Préfecture, de façon à permettre le contrôle de la vente.

Le Comité insiste pour que les versements de fonds et le renvoi des timbres soient effectués avant le 5 Février pour pouvoir établir le palmarès dans le courant du même mois et faire à temps les propositions de récompenses au Comité National.

Silo Coopératif. — Lundi 22 janvier, jour de foire, dans une salle de la mairie, M. Comte, le distingué Professeur d'Agriculture, adjoint à M. le Directeur des Services Agricoles, a donné une conférence tendant à encourager les agriculteurs, producteurs de blé, à se grouper pour le stockage et l'échelonnement de leurs ventes.

Pour cela, construire à frais communs, un silo.

Les nombreux agriculteurs présents ont tous très bien compris la portée économique et sociale de cette œuvre à accomplir, et nous ne doutons pas qu'ils se fassent inscrire, tous, *sans aucune exception*, sur les listes de pétition déposées :

L'une à la boulangerie coopérative où M. Autant, administrateur-délégué de cette Société, qui, depuis longtemps mène une ardente campagne pour cet objet, se fera un plaisir de donner à tous toutes explications utiles ;

L'autre, chez M. Lieutier Frédéric, propriétaire, qui a été désigné, en outre, comme délégué de la commune, pour la constitution de la commission provisoire.

Notre état Sanitaire. — Quoi qu'on en dise l'état sanitaire de la population n'est pas mauvais et n'a par conséquent rien d'inquiétant.

Mais, à la vérité, nous devons dire que comme toutes les années, à la suite des grands froids, des cas de grippe, de rougeole et peut-être même de scarlatine, se sont déclarés, qui, tous, révèlent un caractère benin.

Nos écoles n'ont pas été épargnées, à l'école communale de filles quelques cas de rougeole ont nécessité sa fermeture ; à l'école Primaire Supérieure de jeunes filles, des cas de rougeole aussi se sont produits parmi les demoiselles qui, toutes, ont reçu immédiatement les soins du docteur de service.

Notre grande école a été consignée aux externes, les internes ne sortent pas et sont soignées à l'intérieur.

Toutes les mesures de prophylaxie ont été prises et l'épidémie qui, au début, semblait sévir avec violence va tous les jours diminuant et est presque, aujourd'hui, sur son déclin.

Nous pensons qu'en prévision d'un retour toujours probable de l'épidémie de rougeole ou de grippe toutes les salles sont chauffées ainsi que le préau où les jeunes élèves s'amusent.

Il est nécessaire, par ces temps de rigueur, de ne faire aucune économie sur le charbon, afin que les élèves ne soient pas exposées aux morsures du froid et que celui-ci soit vivement combattu par un chauffage intensif de toutes les écoles.

CASINO - CINEMA

— AUJOURD'HUI —
DEMAIN, matinée et soirée

Actualités Paramount
Actualités parlantes et sonores

PARIS, documentaire
HISTOIRES DE RIRE
—o— Comédie Comique
ALLEGORIE AU MUSIC-HALL
Scènes de music-hall en couleurs naturelles

Fernand GRAVEY — Mona GOYA
DIANA — PALAU — Nina MYRAL
dans....

Coiffeur pour Dames

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée seulement

ACTUALITES
DON DOUGIO, Comique
400 METRES BRASSE
Comédie Sportive
TOBY EN REVUE
—o— dessins animés

-: Le Million :-

Grande Comédie musicale et parlée avec... ANNABELLA —
René LEFEBVRE — —
— et... Vanda GREVILLE

Chronique aérienne

CONVOCATION

Sous la présidence d'honneur de M. le Maire, une réunion de propagande en faveur de l'Aviation aura lieu, Vendredi soir, 9 Février, à 9 heures, dans la Salle du Casino.

M. Blanc, Ingénieur, Officier Aviateur de Réserve, Chevalier de la Légion d'Honneur, développera dans une causerie très intéressante la connaissance et la pratique de l'Aviation. La conférence sera agrémentée de projections cinématographiques.

A l'occasion de cette réunion, un Comité local indépendant sera constitué, et nous ne pouvons que lui souhaiter un avenir des plus brillants.

Etat-Civil

du 26 janvier au 2 février

NAISSANCES

Christian Baptiste Bernard Morère, Papeterie du Jabron.

DÉCÈS

Louis Ferrero, 69 ans, hôpital. — François Etienne Cornand, 80 ans, hôpital.

CAUSE SURNOMBRE

Je Cèderais

à bon prix pour la reproduction

Pigeons gros mondains, Carniaux rouge, Lynx de Pologne, Gauchois, Queue de Paons, Capucins Anglais. Tous ces pigeons sont issus de parents primés et de pure race garantie.

Lapins géants des Flandres, issus de parents pesant 14 et 16 livres, géant blanc du Bouscat, 10 et 12 livres, Japonais tricolore, blanc de Vendée et Cobayes tricolores.

S'adresser à DUSSERRE René, Villa Louise, SISTERON.

MORDU AUX JAMBES

M. Plégat, 37, avenue B.-Palissy, à SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise) a été mordu aux deux jambes.

Par un chien enragé ? Non pire encore : par des ulcères variqueux !

Pendant huit ans (huit ans de souffrances, de traitements, de désespoirs) il a traîné ses plaies, rongées par un mal dont tous les médicaments employés n'ont pu avoir raison...

Jusqu'au jour où il s'est décidé à essayer d'une cure des TISANES DES CHARTREUX DE DURBON.

Ce merveilleux remède naturel, à base de plantes, est venu à bout du mal en en supprimant la cause profonde : l'âcreté et la mauvaise circulation du sang ; il a de la même façon guéri le pénible eczéma de Madame Plégat. Vous tous que tourmentent les maux de la circulation (varices, ulcères variqueux, rhumatismes, maladies de la peau) lisez et relisez la lettre de M. Plégat ; convainquez-vous et imitez-le !

C'est la guérison qu'il vous indique !

28 Décembre 1932.

Atteint de plaie variqueuse dans les deux jambes depuis huit ans, abandonné des médecins, je ne pouvais plus marcher. Depuis que je fais usage de votre Tisane Dépurative et de votre Baume Souverain des Chartreux de Durbon je suis guéri et je ne souffre plus. Mon épouse qui a de l'eczéma dans les deux bras a obtenu un grand soulagement depuis qu'elle fait usage de la Tisane Dépurative et du Baume des Chartreux de Durbon.

PLÉGAT Alphonse,
37, Avenue Bernard-Palissy
à COTEAUX DE SAINT-CLOUD
(Seine-et-Oise).

On trouve la Tisane des Chartreux de Durbon au prix de 14 fr. 80 le flacon et le Baume au prix de 8 f. 95 le pot dans toutes les pharmacies.

Renseignements et attestations, Laboratoires J. BERTHIER à Grenoble.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé.*
Confort Moderne —«»—

D. BOREL

PROPRIÉTAIRE
Rue Droite — SISTERON

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

HERNIE

M GLASER 44 Boul. Sébastopol Paris. Fournisseur des Assurances Sociales des Sociétés de Secours Mutuels des grandes Administrations

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent **peu à peu complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON — 12 février, Modern' Hôtel des Acacias.

DIGNE — Samedi 17 février, hôtel Boyer-Mistre.

CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie, GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

Ancienne Boulangerie Garcin

Gustave TARRIUS

Successeur

35, RUE DROITE — SISTERON

informe le public Sisteronnais que l'on trouvera à son magasin la meilleure fabrication de
ROI DU PAYS
au beurre pur d'Issigny.

Connaissances utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

C'est en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'expectoration exagérée et la toux de la bronchite chronique. Elle soulage instantanément et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Appartements à louer

S'adresser à Mme Jules GIRAUD, Rue du Jalet, Sisteron.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

---

2 Maisons

A VENDRE

l'une à la Coste et l'autre à Bourg-Reynaud, conviendraient à propriétaires ou retraités. ESMIEU, notaire.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap :	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

LES AGENDAS 1934
DE COMMERCE ET DE POCHE
sont en vente à l'Imprimerie-librairie LIEUTIER, Sisteron

A VENDRE

Propriété

Quartier La Chaumiane. Pour renseignements s'adresser à Me BUES notaire ou à Madame AUBERT, 1, rue du Chêne, Marseille.

ON DEMANDE Un Apprenti à l'Imprimerie LIEUTIER, à Sisteron. S'y adresser de suite.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

Voici 500 Francs

Vous les économiserez en un mois quand vous ne sortirez plus le soir!

Fini le théâtre, finis les concerts, finies les distractions onéreuses lorsque vous aurez votre nouveau 630 Philips à "Super-Inductance" micrométrique.

Alors, vous aurez transporté le théâtre à domicile, vous ferez des économies et vous vous amuserez davantage encore grâce à la pureté, la musicalité, la sélectivité de votre Philips 630.

Demandez-nous de l'installer à l'essai, chez vous, sans aucun frais ni engagement de votre part.

PHILIPS 630 N A "SUPER-INDUCTANCE" MICROMÉTRIQUE

Distributeurs Officiels :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.

Agences :
Oraison-Forcalquier : M. SAURET
Les Mées : M. BONNEFOY ;
Manosque : M. ALLEMAND.
Valensole-Riez : M. GIBERT.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés : SISTERON, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. Aux MEES, ouvert le Jeudi. BARREME CASTELLANE SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

M. MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLEON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	14 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	15 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	19 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	21 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier

En vente à la Librairie Lieutier.

SISTERON JOURNAL

est en vente à

MARSEILLE chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MIRAVET, journaux tabacs, cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

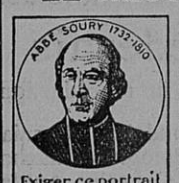

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 11

Je fais tout vous offre gracieusement

Un moteur de diffuseur

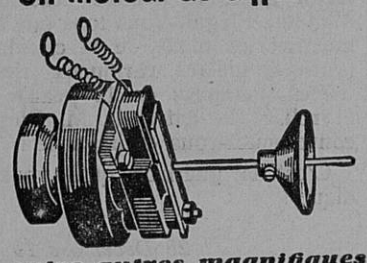

entre autres magnifiques

PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).

LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).

En vente à la Librairie Lieutier

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

OU CHOISIR UNE ROBE ?
MAIS DANS
FRANÇOISE
ou
les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

3,75

90, Champs-Élysées. Paris

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique, complète, merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon veille, jour et nuit, sur votre beauté.

CRÈME SIMON

bien observer le mode d'emploi

Même en payant

2 FOIS PLUS CHER

VOUS N'AUREZ JAMAIS

UNE VOITURE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX

C 8-10-15 CV CITROËN

Concessionnaire exclusif :

GARAGE CHA MASSON & Fils

AVENUE DE GRENOBLE - GAP

Arrondissement de Sisteron :

AILHAUD & Cie

SPLENDID' GARAGE - SISTERON

La Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON